

RENCONTRE - DEBAT « GEMAPI »

PROGRAMME

9h – 9h30 : Accueil café

9h30 – 9h50 : Introduction Georges MERIC,

Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

- **Témoignages d'experts**

- **9h50 – 10h30 : Cabinet d'avocats Seban & Associés : Cadre national et évolutions organisationnelles, réglementaires et financières.**

Intervenante : Clémence du ROSTU - Seban&Associés - Avocat à la Cour.

Le cabinet Seban & Associés est un cabinet d'avocats s'adressant uniquement aux acteurs publics. Il publie une lettre d'actualités mensuelle dédiée au droit de l'énergie et de l'environnement. Clémence du Rostu abordera le contenu et le contour des compétences transférées, les personnes publiques concernées par la GEMAPI, le mode de financement prévu et fera une analyse des responsabilités liées à l'exercice de la compétence GEMAPI. Elle terminera son intervention sur les scénarii envisageables d'organisation de cette nouvelle compétence. Un temps d'échange long est prévu avec la salle pour pouvoir répondre aux interrogations des participants.

- **10h30 – 10h50 : Questions - débat.**
- **10h50 – 11h15 : Interventions de la Direction Départementale des Territoires 31 et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne : le bon usage de la GEMAPI dans le bassin (présentation de la doctrine de bassin) et l'état d'avancement de la structuration GEMAPI en Haute-Garonne**

Intervenants : Olivier LOUIS (DDT31) et intervenant Agence de l'Eau

- **11h15 – 11h30 : Questions - débat.**